
ICANN78 | Réunion générale annuelle – Apprendre à connaître la communauté de l'ICANN : rencontrer les membres de l'équipe NCSG

Dimanche 22 octobre 2023 – 10h30 à 12h00 HAM

SIRANUSH VARDANYAN : Prenez place, s'il vous plaît. Rapprochez-vous, la salle est énorme. Remplissez les sièges qui sont un peu plus proches. On va commencer dans un instant. Venez occuper les places en avant s'il vous plaît, je veux tous vous voir. Merci. La séance est maintenant ouverte. Lancez l'enregistrement s'il vous plaît.

Merci beaucoup d'être là. Je vous souhaite la bienvenue à l'ICANN78. Aujourd'hui, nous avons une série de réunions consacrées à la communauté de l'ICANN pour mieux la connaître. Voici la première de ces séances. Nous allons vous initier au groupe des représentants des entités non commerciales, une partie de la GNSO, c'est-à-dire, le groupe de soutien aux noms génériques. C'est aujourd'hui que vous allez commencer à parler en acronymes et à jongler avec les acronymes de l'ICANN.

Je m'appelle Siranush Vardanyan, je suis chargée de la participation en ligne pour cette séance. Sachez que cette réunion est enregistrée et soumise aux règles de conduite de l'ICANN.

Pendant cette séance, les questions et les commentaires soumis dans le chat seront lus à voix haute s'ils sont conformes. Je vais lire ces questions pendant la période allouée à la fin de la séance.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Cette séance est aussi interprétée dans les six langues des Nations unies. Comme d'habitude, je vous prie de prendre les écouteurs dès le début parce que pendant cette séance, il pourrait bien y avoir des questions dans d'autres langues que l'anglais. Vous pouvez aussi cliquer sur le bouton d'interprétation sur Zoom pour choisir votre langue de prédilection.

Si vous voulez prendre la parole, levez la main sur Zoom ou devant moi dans la salle. Quand vous aurez la parole, vous pourrez allumer votre micro. Quand vous prenez la parole en ligne ou en personne, dites votre nom et ensuite la langue que vous allez parler si ce n'est pas l'anglais. Quand vous prenez la parole, s'il vous plaît éteignez toutes les autres notifications et les autres appareils. Parlez clairement et à un rythme raisonnable pour permettre aux interprètes de faire leur travail. Sachez que je vais vous interrompre si vous parlez trop vite pour que les interprètes puissent vous suivre.

La transcription automatique est aussi réalisée pendant cette séance et cette transcription n'est pas officielle et ne fait pas autorité. Pour voir la transcription en direct, vous pouvez cliquer sur la transcription en bas de votre écran sur Zoom.

Aussi, pour assurer la participation complète et la transparence, on vous demande de mettre votre nom complet sur Zoom.

Sur ce, voici le présentateur d'aujourd'hui. C'est un honneur pour moi que de vous présenter le représentant des entités commerciales, le président Julf Helsingius. Julf, à vous la parole et nous attendons avec intérêt ces discussions.

JULF HELSINGIUS :

Merci Siranush.

Bonjour à tous. Bienvenue à cette séance. Je suis très content d'être ici devant vous. Si vous êtes un peu déboussolés par mon accent étrange, je suis un Finlandais qui parle suédois et qui vit à Amsterdam depuis 25 ans et je suis marié à une Américaine, donc je suis en pleine confusion culturelle.

Je travaille avec la GNSO depuis assez longtemps. J'ai siégé au conseil dans plusieurs fonctions différentes et en ce moment, je commence ma deuxième année comme président du groupe des entités non commerciales. Je vais vous parler un peu de nos activités. Je vais faire cela de manière hiérarchique, tout d'abord au niveau le plus élevé de la GNSO en général.

Nous avons tenu une réunion hier pour célébrer les 25 ans de la GNSO. Je ne me souviens plus qui l'a dit exactement, mais il a été question du fait que la GNSO, c'est vraiment le joyau de l'ICANN parce que c'est là que la politique se forge vraiment. Il y a beaucoup d'organisations de soutien, beaucoup d'organes consultatifs, mais le seul qui fait vraiment fond sur la politique des noms de domaine mondiaux et globaux et qui rédige les politiques, c'est la GNSO. C'est vraiment là que les choses se font. Cela demande beaucoup de travail, bien entendu, donc les conseillers de la GNSO sont extrêmement occupés.

Comme vous le savez bien, la GNSO, c'est l'organe responsable de tous les domaines de premier niveau et il se compose de deux chambres

principales. La structure est compliquée, mais il va falloir que vous l'appreniez. Il y a deux chambres.

Une chambre est pour les parties contractantes et les bureaux d'enregistrement et les registres, ceux qui ont une relation contractuelle avec l'ICANN et cette relation est régie par ce contrat. Ce sont des personnes qui détiennent les domaines.

Ensuite, nous avons la chambre des parties non contractantes, c'est-à-dire tous les autres à la GNSO, qui ensuite se divise en deux autres moitiés, le groupe des entités commerciales et les groupes des entités non commerciales. Le nom est assez transparent. Les groupes commerciaux sont les fournisseurs de services Internet, les entreprises, les représentants des propriétés intellectuelles et tout ce qui est non commercial, c'est le reste. Plus on descend dans l'arbre généalogique, plus il y a tout le reste.

Comme j'ai dit, nous avons le groupe des entités commerciales avec leurs unités constitutives respectives et ensuite, nous avons le groupe non commercial qui a deux sous-unités constitutives, dont une pour les questions de but non lucratif.

Le groupe des entités non commerciales, qui est une organisation de premier niveau, a des membres directs. Certains sont des individus, d'autres sont des organisations. Ensuite, nous avons les unités constitutives. Les deux unités constitutives font partie du NCSG, une qui représente la société civile avec des membres individuels ainsi que les organisations et ensuite, une autre qui représente les organisations à

but non lucratif en tant qu'utilisateurs de domaine, donc leurs membres sont exclusivement des organisations.

La NCSG a six représentants au sein du conseil de la GNSO où toutes les décisions sont prises et les représentants de conseil sont tous des représentants de la NCSG, donc des entités non commerciales, et ils représentent tout le groupe. Ils sont élus par les membres du NCSG. Nous avons aussi un comité exécutif qui a deux membres de l'unité constitutive et le président. Ensuite, nous avons un comité politique qui est responsable de toutes les décisions de politique et de désignation de telle ou telle personne aux groupes de travail. Il y a là des représentants des conseils, le président des politiques et ensuite moi en tant que président du NCSG qui y siège aussi.

Ce qui est encore plus important, c'est que nous nommons des représentants au sein de la plupart des groupes de travail. Évidemment, nous n'avons pas pu placer quelqu'un dans chacun des groupes de travail de la GNSO parce qu'il y en a tellement en ce moment, mais nous avons placé un représentant dans tous les groupes les plus importants. Ils sont parfois des membres du conseil, parfois pas. C'est vraiment une très bonne méthode de s'initier au processus de politique. Si vous avez un intérêt particulier pour un des groupes de travail, ce qu'on essaie, c'est de mettre quelqu'un qui s'y connaît vraiment en question de politique comme représentant principal et ensuite, on place quelqu'un de très intéressé qui accompagne cette personne pour se rompre au travail de la GNSO. Ceux qui sont intéressés, ceux qui sont membres peuvent être représentants dans un groupe de travail.

Voilà ma présentation officielle. Si vous avez des questions, n'hésitez pas, des questions sur mon rôle ou sur mon exposé. Ensuite, je passerai la parole à mes deux collègues. Nous aurons aussi le temps pour des questions et réponses à la fin, mais vraiment, si vous avez des questions précises dès maintenant, n'hésitez pas.

SIRANUSH VARDANYAN : Autrement, nous allons passer à la partie NCSG, le groupe des représentants des entités non commerciales. Comme Julf l'a bien dit, une partie de ce groupe est la NCUC, c'est-à-dire l'unité constitutive des entités non commerciales. Sur ce, je vous présente Benjamin, un membre du programme des boursiers et franchement, il nous donne beaucoup de motifs de fierté, il travaille très bien pour la NCUC. Je laisse la parole à Benjamin.

BENJAMIN AKINMOYEJE : Merci beaucoup de me donner le micro. Vous savez, je n'ai pas de diapo pour vous, mais je vais m'y prendre autrement aujourd'hui. S'il vous plaît, distribuez ces papiers. Je fais une fête de divorce avec Powerpoint, vraiment, je n'en peux plus de PowerPoint.

Je m'appelle Benjamin et j'appartiens à la NCUC, l'unité des entités non commerciales. Ce que nous faisons ici, comme vous l'avez entendu, il y a deux parties dans le groupe des représentants des entités non commerciales et de notre côté, ce qui nous occupe, c'est les droits humains, la lutte contre la censure – il ne devrait pas y avoir de censure dans l'élaboration des politiques de l'ICANN –, la liberté d'expression

qui devrait être bien défendue, la diversité aussi. Tout cela nous concerne et nous passionne. Si c'est quelque chose qui vous concerne aussi, qui vous intéresse, venez chez nous. C'est le cadre idéal pour vous former. C'est ce que nous faisons.

J'aurais bien aimé aussi vous montrer exactement où nous nous situons dans l'écosystème, dans l'organigramme multipartite de l'ICANN. Mais tout ce qui compte maintenant, c'est de se lancer, c'est d'être impliqué. Ce que cela veut dire en fait, c'est dans notre unité constitutive, nous vous donnons une voix, vous pouvez parler, tout le monde a voix au chapitre, personne n'est au-dessus de quiconque. C'est vraiment là que vous pouvez faire entendre votre voix pour comprendre tous ces enjeux, pour faire connaître votre opinion et ensuite, vous pouvez vous impliquer dans le processus de politique à ce niveau du NCSG. Vous comprenez ? Ça va ? Vous êtes encore avec moi ? Si vous êtes un peu déroutés, n'hésitez pas, je peux recommencer. C'est très important de suivre dès le début.

C'est là que vous commencez votre participation en tant que membre de la communauté et c'est là que vous pouvez participer concrètement. C'est là que vous pouvez devenir volontaire. Vous êtes nommé au sein du NomCom, vous pouvez représenter la NCSG. Être un membre, c'est très simple. Sur ce prospectus que je vous ai distribué, vous allez voir le site Web, vous allez sur www.ncuc.org, l'unité constitutive des entités non commerciales et c'est là que vous manifestez votre intérêt. Une fois que vous aurez montré que vous voulez participer, on va évaluer votre dossier au niveau du NCSG et c'est là qu'on estimera que vous pouvez

vous rejoindre à nous. Tout ce qu'il faut faire, c'est d'être aligné sur nos intérêts des droits humains, la liberté d'expression, la diversité, etc.

Une fois que vous avez montré cela, il faut aussi montrer que vous n'êtes pas dans une entreprise qui poursuit des buts lucratifs. Ce n'est pas que nous détestons les intérêts commerciaux, c'est juste que notre travail, vraiment, se fait dans un autre état d'esprit.

Une fois que vous avez passé ce filtre, ces quelques critères, c'est là que vous vous joignez à nous. C'est là que vous allez participer aux conversations qui vous feront comprendre pourquoi vous êtes ici. Nous débattons de tout. C'est vraiment ouvert à tous.

Ce cadre parfois est un peu intimidant parce que certains n'ont pas vraiment le parcours habituel ou ils ne connaissent pas tout le contexte, mais vous savez, c'était mon cas à un moment. Siranush l'a bien dit, j'étais à votre place il y a quelques années et petit à petit, j'ai commencé à m'impliquer davantage et davantage, si bien que j'ai obtenu un poste de responsabilité maintenant.

Il y a toute une série de façons d'être participants. Si vous avez de l'expérience en tant que boursier à l'ICANN et vous voulez une tribune pour parler de votre histoire, on va prendre vos publications sur votre blog et ensuite les republier sur notre site Web si, évidemment, cela s'inscrit bien dans nos luttes, dans nos activités. Cela fera des points que vous allez gagner en tant que participant. La prochaine fois qu'on cherchera quelqu'un pour nous représenter lors d'une réunion de l'ICANN, peut être qu'on donnera cette opportunité à ceux qui se sont illustrés.

Voilà ce que nous faisons au sein de la NCUC et nous espérons vraiment vous voir dans notre communauté. Merci.

SIRANUSH VARDANYAN :

Merci.

Notre prochain présentateur Caleb sera là sous peu et il va nous parler du NPOC, une autre partie du NCSG, c'est-à-dire les questions opérationnelles des organisations à but non lucratif. Avant de passer la parole à Caleb, s'il y a des questions d'ordre général sur la NCSG...

D'ailleurs, je vais poser la première question. Quels sont les axes principaux de votre travail en ce moment ? Et comment exactement est-ce que les nouveaux peuvent avoir une influence ou participer ? Qu'est-ce que vous diriez à quelqu'un qui vient à sa première réunion de l'ICANN ? Que faites-vous en quelques mots ? Et concrètement, qu'est-ce qu'ils pourraient faire pour vous aider, pour s'engager avec vous en règle générale ?

BENJAMIN AKINMOYEJE :

Est-ce que vous me suivez jusqu'à maintenant ? Répondez-moi s'il vous plaît. Très bien, merci.

SIRANUSH VARDANYAN :

Soyez actifs, vraiment, réveillez-vous. Si vous ne répondez pas, c'est moi qui vais poser les questions. Mais c'est de vous qu'on attend des questions.

BENJAMIN AKINMOYEJE : Une des questions qui nous passionnent, c'est le nouveau programme de gTLD, des domaines de premier niveau, ce qu'on appelle le SubPro. Vous savez, l'ICANN lancera très bientôt l'appel aux candidatures.

SIRANUSH VARDANYAN : Qu'est-ce que sont les gTLD ? Ne parlez pas avec des acronymes, s'il vous plaît Ici. Ce groupe ne fait que commencer. On met notre masque de nouveau et de débutant, Benjamin. D'accord ?

BENJAMIN AKINMOYEJE : Oui, désolé. Il s'agit des nouveaux domaines génériques de premier niveau, vous savez, sur votre site Web, le .com, ce dernier tronçon. Ensuite, quand on rajoute les .hôtel, .xyz, il y a un processus pour en introduire davantage, .africa par exemple en est un ; donc il y a un autre appel à candidatures pour demande cette partie-là et comme cela, vous pourrez avoir .marie ou .julien.

Dans ce dernier processus, il y a des personnes d'une certaine partie du monde qui n'ont pas participé. Nous avons à peine reçu de candidatures, nous avons reçu juste .africa. Cette fois, maintenant que cette série se représente, au sein de la NCUC, nous voulons plus de diversité. Nous voulons voir ceux qui n'étaient pas représentés lors de la dernière série et nous voulons qu'ils réussissent dans cette prochaine série.

Ce qui nous passionne, c'est le soutien aux candidats. Ceux qui se présentent pour ce programme devraient réussir, surtout s'ils viennent des communautés diverses ou des communautés un peu plus démunies comme le Sud mondial. On fait vraiment tout ce qui est en notre pouvoir pour lancer cette communication, pour avoir un soutien, pour faire un plaidoyer vraiment pour cela. Dès que vous entendez cet acronyme, le programme des nouveaux gTLD et le soutien aux candidats, c'est quelque chose qui vraiment nous tient à cœur.

En tant que nouvelle communauté, vous êtes les bienvenus et essayez d'amener des nouvelles perspectives, d'amener des nouvelles suggestions. C'est quelque chose auquel vous pouvez participer. Nous pensons vraiment que c'est très important.

Un autre enjeu sur lequel nous travaillons en ce moment et vous allez en entendre parler beaucoup, c'est l'utilisation malveillante du DNS. C'est très important pour nous parce que nous ne voulons pas que l'ICANN fasse de la modération de contenu. Nous voulons que cette conversation sur l'utilisation malveillante du DNS soit quelque chose qui ne devienne pas quelque chose qui ramène l'ICANN à modérer le contenu, parce que ce n'est pas le rôle de l'ICANN. C'est pour cela que nous sommes intéressés par cette question. Nous pouvons travailler sur la définition de cette utilisation malveillante et c'est un sujet qui nous passionne.

Un autre enjeu qui continue d'arriver, c'est les RVC, les engagements des bureaux d'enregistrement, donc l'engagement de l'intérêt public.

Lors de cette nouvelle série, vous voyez les acronymes, c'est difficile pour tout le monde.

SIRANUSH VARDANYAN : On a tellement l'habitude des abréviations que parfois on oublie même ce qu'elles signifient.

BENJAMIN AKINMOYEJE : Dans notre communauté, on parle beaucoup de cela également. Je vous encourage mercredi, si vous avez le temps, nous avons 90 minutes pour discuter de cet enjeu pour voir si les bureaux d'enregistrement seraient prêts à signer un accord pour s'engager sur certains sujets. Évidemment, si quelqu'un ne le fait pas, nous n'allons pas les empêcher de travailler avec nous, mais nous allons discuter sur ce que nous pouvons faire dans ce cas. Si vous avez le temps mercredi, n'hésitez pas à nous rejoindre et vous allez voir, on va vraiment avoir une très belle discussion. Vous pouvez également venir dans les réunions de politique.

Je viens de vous parler de trois enjeux et c'est un bon moyen de commencer. Est-ce que vous me comprenez ?

SIRANUSH VARDANYAN : On a une question. Si vous pouviez utiliser le micro qui passe dans la salle.

SHITA LAKSMI :

Merci beaucoup. Je m'appelle Shita Laksmi. Je suis une nouvelle boursière. C'est ma première réunion ici de l'ICANN. Je suis vraiment très heureuse de pouvoir entendre parler de la NCUC. C'est vraiment quelque chose qui me passionne.

J'ai une question très pragmatique. Quel est l'impact politique de la NCUC ? Et la deuxième question, c'est combien de temps cela prend pour avoir cet impact politique ? Peut-être que la deuxième, je voulais la poser au président du NCSG parce que dans la GNSO, vous avez tous ces bureaux d'enregistrement, ces opérateurs de registre, toutes ces unités constitutives. Qui en réalité a le plus de pouvoir ? Est-ce que la NCSG a autant de pouvoirs que les autres unités constitutives ? Parce que parfois il n'y a peut-être pas autant d'intérêts qui rentrent en compte. Donc si vous pouviez me répondre, merci beaucoup.

BENJAMIN AKINMOYEJE :

L'un des impacts les plus importants de la NCUC... Vous savez, le WHOIS n'est plus disponible maintenant, ce n'est pas quelque chose que vous pouvez trouver et nous voulions vraiment que ce système soit disponible le plus possible. Notre travail de plaidoyer ici, c'est d'assurer que les systèmes de sécurité soient mis en place. Nous voulons vraiment nous assurer que le WHOIS ne revienne pas sous un autre format. C'est un projet qui pouvait créer des accidents et nous voulons vraiment travailler là-dessus. On a beaucoup de travail là-dessus. Je ne dis pas que c'est seulement la NCUC qui y travaille, mais nous avons énormément de travail qui est fait là-dessus. On travaille beaucoup avec le NCSG au niveau de la politique.

Siranush, il y avait une question peut-être pour Julf : « Combien de temps ? » Cette question sur la durée, bien sûr, cela peut prendre du temps, mais ça arrive. On ne peut pas quantifier les processus de développement des politiques parce que cela prend vraiment du temps de les mettre en place. Et une fois qu'on l'a mis en place, cela prend également autant de temps pour voir à votre échelle individuelle l'impact de ce processus. On essaie vraiment de mettre à jour, de continuer de travailler. Mais si on attend seulement un impact spécifique, on ne pourra rien faire. Donc, c'est un travail qui est vraiment continu dans la durée.

JULF HELSINGIUS :

Je voulais reprendre un peu sur cette question de la durée. Sur ce qui se passait pour le WHOIS, c'était notre premier EPDP. Nous avons les PDP qui sont les processus d'élaboration des politiques mais pour le WHOIS, nous avons lancé le premier processus accéléré d'élaboration de politiques. Toutes celles et ceux qui faisaient partie de ce processus, au lieu de l'appeler accéléré, ils l'ont appelé le processus éternel parce qu'en réalité c'était très long comme travail. En réalité, ce sont des processus qui peuvent prendre beaucoup de temps.

Pour répondre à la deuxième partie de votre question au niveau de la dynamique des pouvoirs, si on prend notre point sur la concertation par exemple, il est très important que nous arrivions à une concertation. Si nous n'arrivons pas à un compromis où tout le monde puisse être d'accord, cette politique ne voit jamais le jour, donc cela peut prendre beaucoup de temps. Pour cela, nous avons besoin de pouvoirs qui

soient égaux. Tant que nous pouvons justifier notre désaccord et tant que nous pouvons dire pourquoi nous ne sommes pas d'accord, nous avons de bonnes raisons et pas seulement « Nous n'aimons pas cela », cela rentre dans ce processus d'élaboration des politiques.

Une autre chose que je voulais noter importante à savoir, c'est que les quatre parties ont en théorie un pouvoir égal. Mais ici, il faut savoir que les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement ont souvent des intérêts qui sont communs. C'est très souvent que 50 % de la GNSO va dans la même direction. Il faut savoir que de l'autre côté, tout le monde n'est pas toujours d'accord. Cela veut dire que nous n'avons pas toujours le même pouvoir collectif. Mais encore une fois, il y a cet esprit de concertation, donc nous arrivons à travailler tous ensemble.

SIRANUSH VARDANYAN : Avant d'avancer, je voulais donner la parole à Caleb pour introduire l'unité constitutive des entités opérationnelles à but non lucratif. Ensuite, nous lancerons une autre session de questions et réponses.

CALEB OGUNDELE : Bonjour, je vais faire cette présentation et ensuite, je donnerai la parole à notre nouveau président qui a été récemment élu. Je m'appelle Caleb Ogundele, je suis le président des membres de la NPOC. Et si vous vous demandez ce qu'est la NPOC, aujourd'hui, nous l'appelons l'unité constitutive des entités opérationnelles à but non lucratif. C'est un nom qui risque de changer bientôt, mais ce n'est pas l'important aujourd'hui.

SIRANUSH VARDANYAN : Caleb, le nom aujourd'hui dit l'unité constitutive des entités opérationnelles à but non lucratif, mais le nom a changé.

CALEB OGUNDELE : Oui, c'est ce que je viens de dire. Le nom a changé mais pour cette présentation et pour ce qu'on fait aujourd'hui, je vais garder le nom qui est désormais non officiel. La question est : qu'est-ce que le NPOC ? Nous sommes une unité constitutive sous le NCSG, nous faisons partie du travail du NCSG. Par exemple, si vous travaillez dans une ONG, si vous êtes le président d'une ONG par exemple et que vous avez quelque chose qui se connecte avec notre travail du groupe des unités non commerciales, nous connectons des personnes qui travaillent dans le domaine des ONG. Nous apportons du soutien politique grâce à la NCSG. C'est pour cela que nous avons notre président ici.

Lorsque vous voyez la NCSG, je veux que dans votre esprit, vous le divisiez directement en deux. Il y a la NCSG au milieu. En réalité elle a deux mains, deux bras. Vous avez donc la NPOC et la NCUC. Ce sont des entités qui sont assez similaires mais pour nous, en tout cas la NPOC s'applique à celles et ceux qui viennent d'un milieu des organisations à but non lucratif.

La question si vous vous demandez ce qu'il faut faire pour nous rejoindre, c'est très simple : assurez-vous de venir me voir, d'aller voir Owen et je vois également dans la salle l'ancien président. Vous pouvez le l'accueillir également très chaleureusement.

Pour vous donner un résumé de ce que nous faisons, nos priorités, nous travaillons beaucoup sur l'utilisation malveillante du DNS, la transparence de l'enregistrement. Et Owen parlera également d'autres politiques. Nous soutenons également le travail sur la cybersécurité, l'utilisation malveillante des données personnelles.

Vous pouvez peut-être vous demander comment vous pouvez devenir un membre. N'hésitez pas à aller visiter le site Web de la NPOC qui est très facile, npoc.org. Je ne sais pas si vous le voyez à l'écran, mais c'est assez facile. Vous pouvez directement devenir membre ou discuter avec nous à la fin de cette présentation.

Je pense que c'était un résumé assez succinct de ce que nous sommes. Je vais donner la parole à Owen pour qu'il puisse ajouter quelques petites choses.

JUAN MANUEL ROJAS :

Mon nom est Juan, je suis le nouveau président de la NPOC. Comme Caleb l'a dit, notre nom change. Pour faire partie de notre unité constitutive, il faut faire partie d'une organisation à but non lucratif. Nous sommes comme des unités constitutives fraternelles avec la NCUC, nous faisons partie de la GNSO et je pense que c'est très important.

Nous sommes ici pour répondre à vos questions et à vos doutes s'il y en a quelques-uns.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci beaucoup Juan, bravo pour votre élection. Bienvenue en tant que président. Je voudrais remercier l'ancien président avec qui nous avons travaillé de très belle manière pendant ces 10 dernières années. J'ai très hâte de vous voir rester dans cette communauté. Je vous donne la parole.

JULF HELSINGIUS : Je voulais donner un point très concret sur le travail de la NPOC à l'ICANN et quelque chose sur lequel j'ai travaillé depuis des années. C'est la vente du nom de domaine .org. La société Internet voulait vendre le .org et de ce que je sais, c'est de là où la société Internet reçoit ses revenus. L'idée, c'était de le vendre à près d'un milliard de dollars et nous nous sommes opposés à cela. Il y a eu plus de 3 000 commentaires publics contre cette vente et cela allait être ignoré par l'ICANN en réalité, jusqu'à ce que le procureur de Californie demande que l'ICANN se penche sur la question. C'est un point très concret sur lequel nous avons travaillé ces dernières années. C'est parfois difficile de trouver des exemples concrets, mais en voici un.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci beaucoup.

Il y a une question de la part de Sarah sur Zoom qui demande et je demande à qui le souhaite : « Qu'est-ce que l'utilisation malveillante du DNS ? Et comment est-ce que vous gérez cela en utilisant des termes que des utilisateurs finaux, des utilisateurs ordinaires de l'Internet pourraient comprendre ? »

BENJAMIN AKINMOYEJE : Je vais utiliser les mots les plus simples possible.

Le système des noms de domaine... Vous connaissez yahoo.com tous ces tous ces noms. Parfois, certaines personnes utilisent ce processus pour assigner un nom à des chiffres. Combien de personnes ont déjà essayé d'atteindre un site Web et sont arrivées à un autre endroit complètement ? Si vous souhaitez aller sur icann.org, parfois vous pouvez arriver sur une autre page qui ressemble presque et en fait, il y a d'acteurs malveillants qui le font volontairement dans un processus qui leur permet de d'augmenter leurs revenus. Ce sont des acteurs malveillants qui font ces activités dans un système et où certaines personnes utilisent le fait que parfois on ne regarde pas vraiment les détails dans le nom que l'on tape.

Toutes ces activités-là, c'est ce qu'on appelle l'utilisation malveillante du DNS. Notre objectif c'est d'essayer de réduire cela. Nous pouvons faire des choses très drastiques. Dans ce processus d'essayer de résoudre ces problèmes, nous pouvons modérer le contenu en disant que ce site Web utilise de manière malveillante son domaine. C'est ce qu'on essaie d'éviter de faire. C'est quelque chose que même moi j'essaie encore de comprendre. Et je ne vous ai peut-être pas aidée, mais voilà.

CALEB OGUNDELE : Je veux juste compléter cet exemple pour expliquer. Nous détenons le nom de domaine icann. Nous savons que le nom de domaine de

l'ICANN, c'est ICANN. Supposons maintenant qu'on a une autre lettre qui ressemble à un tout petit N mais qui est un tant soit peu différente. Ensuite, quelqu'un avec des intentions malveillantes utilise ce nom de domaine pour vous leurrer, comme vous le savez. On vous demande de mettre vos données de carte de crédit sans vraiment vous amener vers le site de l'ICANN. Ces activités-là... Vous savez, ICANN commence par I, donc quand vous le tapez, si c'est en minuscule, ça peut devenir chiffre 1 ou la lettre L. Ce sont de toutes petites différences. Ce sont des exemples typiques d'utilisation malveillante de noms de domaine. C'est quelqu'un qui, dans les coulisses, essaie de vous manipuler pour vous faire dévier vers un domaine différent et vous fourvoyer. C'est ce que j'essaie de vous expliquer le plus clairement possible. Ceci fait l'objet justement de notre travail de la NCSG et du NPOC.

Allez-y.

JULF HELSINGIUS :

Maintenant que vous savez ce que c'est, il faut savoir ce que ce n'est pas aussi. Beaucoup de gens croient à tort que la malveillance DNS, c'est frauduleux. Mais vous savez, quelqu'un qui fait un site Web avec un contenu frauduleux, évidemment c'est mal mais ce n'est pas une utilisation malveillante du DNS, c'est juste un mauvais site Web. Ce n'est pas du ressort de l'ICANN, on ne peut vraiment rien y faire.

Rappelez-vous qu'il s'agit d'identifiants, pas de contenu ; il faut comprendre cette différence. Oui, il y a beaucoup de fraudes horribles sur Internet, mais ce n'est pas de la fonction de l'ICANN de s'en occuper.

JUAN MANUEL ROJAS : J'ajoute que vous pouvez trouver des informations sur ce genre d'attaque qu'on appelle l'attaque de l'agent du milieu. Cela peut être fait par une personne ou par un système qui s'intercale au milieu, entre deux extrémités. Voilà pourquoi le nom du site Web change. Vous pouvez faire des recherches sur Google d'ailleurs pour vous renseigner. Il y a d'autres types d'attaques, mais c'est vraiment la plus fréquente pour le système DNS.

BIBEK SILWAL : Merci beaucoup pour toutes ces présentations. Un doute subsiste. Tous les utilisateurs finaux sont représentés par la NCUC. J'aimerais savoir du point de vue du fonctionnement et de l'opérationnel quelle est la différence entre l'ALAC et la NCUC. Comment est-ce qu'on peut en faire partie en tant que représentant de la société civile ?

JULF HELSINGIUS : Excellente question. On nous la pose souvent. Cela peut induire un peu en erreur. Parfois même nous, nous y perdons.

Première différence fondamentale. L'ALAC est une organisation de nature consultative. Elle émet des conseils, mais ce ne sont pas des conseils contraignants. C'est très utile. Donc, nous écoutons attentivement l'ALAC, le conseil également, mais c'est vraiment la GNSO qui détermine les politiques. Et la NCSG fait partie de la GNSO. Bien des membres sont des membres des deux. C'est une bonne idée parce qu'en fait, les vocations sont très différentes. On a beau y croire,

mais personne ne représente tous les utilisateurs. Nous représentons surtout la société civile, mais vous savez, il y a des milliards d'utilisateurs avec autant d'opinions et d'intérêts. C'est impossible de tous les représenter.

BENJAMIN AKINMOYEJE : Vous demandiez aussi comment participer. Voici nos grands cadres : Millie représente l'Asie-Pacifique et Ken, l'Amérique du Nord. Nous avons aussi les représentants de l'Afrique, de l'Amérique latine. Vous pouvez participer au sein de la NCUC au nom de votre région et ainsi, vous apportez votre perspective unique, celle de votre région à la NCUC. Ce faisant, vous enrichissez aussi le travail de la NCSG. Voilà le modèle de participation. Merci.

JUAN MANUEL ROJAS : Il y a une simple différence aussi entre le NCSG et l'ALAC. À l'ALAC, des conseils sont prodigués sur n'importe quelle question relative à l'ICANN mais surtout pour les domaines de premier niveau génériques. Au sein du processus d'élaboration de politiques en tant que tel, évidemment tout le monde peut le faire, mais nous faisons partie de l'organe qui détermine les politiques au sein de l'ICANN. Voilà la différence principale.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci. D'ailleurs, quand j'ai commencé, je me suis heurtée à cette confusion. Merci beaucoup de l'avoir éclaircie.

Nous avons une autre question. Je ne sais pas si c'est directement lié à la question des unités constitutives non commerciales, mais on parle maintenant de la prochaine série de gTLD : « Quels sont les critères pour recevoir un nouveau gTLD ? Qu'est-ce qu'une organisation doit faire pour présenter sa candidature ? Qu'est-ce qu'il faut faire pour recevoir des nouveaux domaines génériques de premier niveau ? » Ceci relève de vos fonctions, sinon on demandera à ceux dont c'est le périmètre.

JULF HELSINGIUS :

Nous avons un groupe de procédures ultérieures qui travaille d'arrache-pied et qui a travaillé fort pour produire un document qui est très difficile à synthétiser. Je vous encourage à lire les derniers rapports du groupe de travail des procédures ultérieures. Ils ont répondu avec beaucoup de compétences à cette question. Vous y trouverez la plupart de vos réponses.

SIRANUSH VARDANYAN :

Question de Houda et ensuite [inaudible] et ensuite, la dernière question au fond. Allez-y.

HOUDA CHIHAI :

Bonjour tout le monde, je m'appelle Houda Chihi, Je suis nouvelle au sein du groupe du programme des boursiers. Pour ce qui est des groupes de travail de NPOC, si on veut y adhérer, comment est-ce que cela se passe ?

SIRANUSH VARDANYAN : Quels sont les groupes de travail disponibles dans la partie non commerciale où les nouveaux arrivants peuvent commencer, participer ou s'y joindre ?

BENJAMIN AKINMOYEJE : Écoutez, je ne sais pas tout cela de tête, mais ceux qui participent au développement des politiques le savent. Il y a une chose qu'on me dit très souvent en tant que président, on nous demande par e-mail souvent de nommer et de désigner des individus pour qu'ils s'ajoutent à des groupes, surtout des groupes d'enjeux importants. On nous a demandé hier par exemple d'envoyer tel ou tel membre à un groupe particulier.

Si vous participez à notre liste d'e-mails, cela veut simplement dire que vous répondez aux appels à volontaires ou aux interactions. C'est là qu'on peut voir par exemple que cet individu a montré pendant deux ou trois semaines qu'il était passionné par cette conversation. C'est là qu'on va vous recommander et dire que cette personne peut nous représenter dans tel groupe.

La première chose à faire, c'est de joindre le groupe d'abord et ensuite, vous verrez les opportunités qui s'ouvrent. Peut-être même que vous verrez des opportunités ailleurs sans être membre. Tout d'abord, il faut être membre. Les opportunités s'ouvrent officiellement à vous et on va vous les attribuer.

JULF HELSINGIUS : Je ne suis pas tout à fait d'accord. Ce n'est pas nécessaire d'être un membre. Je tiens à dire que nous croyons fermement à l'ouverture et à la transparence. Tous nos e-mails sont enregistrés, les listes d'adresses e-mail sont publiques. Je vous invite chaleureusement à aller les consulter.

MILLIE : Bonjour tout le monde, je représente la région Asie-Pacifique de la NCUC. N'hésitez pas à nous écrire, à nous contacter, que vous soyez membre ou pas pour le moment.

Comme Siranush l'a dit, il y a beaucoup de groupes de travail, beaucoup de choses se passent. La première chose à faire en tant que boursier – et je vous le dis parce que moi-même j'étais à votre place à deux occasions –, sachez d'abord dans quelle chambre vous voulez investir. Il y en a plusieurs, il y a la NCUC, NPOC ; sachez laquelle vous plaît davantage. Vous pouvez aussi joindre plusieurs chambres. Il y a aussi l'At-Large. Goûtez un peu à tout. Vous allez recevoir un déluge de messages. Certains messages seront incompréhensibles, mais ne vous inquiétez pas.

Pour ce qui est des groupes de travail, il y a beaucoup d'avenues. Il y a les procédures ultérieures, les SubPro, etc. Il y a plusieurs filières. Il faut être membre d'une chambre ou d'une famille disons – NCUC est une famille – pour participer.

Mais avant d'intégrer un groupe de travail, pour comprendre ne serait-ce que le béaba, je vous conseille de lire le programme d'élaboration de

politique. C'est la meilleure façon de vraiment comprendre. C'est là que les gens vont vous faire une bonne simulation de ce que c'est d'y participer, d'être dans le processus d'élaboration de politiques. Cela vous donne aussi beaucoup de contexte. Et cela, c'est très important. C'est très abondant, il y a beaucoup de choses à lire, beaucoup de choses à rattraper. Sachez que cela fait 25 ans qu'on travaille là-dessus. Certains projets roulent depuis déjà 10, 15 ans, cela fait donc beaucoup d'informations à absorber pour intégrer un groupe de travail.

Je vous recommande aussi sérieusement de regarder le programme de transition politique. Je pense que le deuxième est déjà en marche. Il y a environ 50 personnes dans le groupe. Benjamin a connu ce programme lui-même, il l'a fait, d'autres boursiers aussi. C'est une excellente transition après le programme des boursiers. Faites ce programme si votre horaire le permet et surtout, prêtez attention à la liste de diffusion, vous recevrez beaucoup d'informations.

Quand vous vous estimez bien prêts, si vous êtes sur la liste d'e-mails, vous pourrez vite intégrer un groupe de travail ou un projet qui est très actif. Vous savez, cela monte et cela redescend. Parfois, c'est plus actif qu'à d'autres moments. Mais nous espérons pouvoir nous accueillir dans nos chambres et vous aider davantage dans les relations politiques. Merci.

JULF HELSINGIUS :

Merci Millie, merci d'avoir évoqué ce programme. Il est très important. D'ailleurs, nous l'avons piloté et nous étions très satisfaits. Nous vous encourageons à vous renseigner là-dessus.

Une autre chose au sujet de l'ICANN. Il y a tous ces groupes de travail, ces réunions de conseil. Cela semble assez formel, mais vous savez, ce qui se passe vraiment, c'est dans les couloirs, c'est dans les soirées ; c'est là que les gens règlent les questions les plus compliquées. Venez nous parler s'il y a un sujet qui vous intéresse, on sera là dans les couloirs, on sera là le soir, parlez aux membres. Peut-être qu'ils n'auront pas la réponse directement, mais ils sauront vers où qui vous diriger. On ne vous mordra pas.

SIRANUSH VARDANYAN : Je tiens à passer la parole à Andrea, elle a deux mots à dire là-dessus.

ANDREA GLANDON : Bonjour tout le monde, je suis du soutien des employés de l'ICANN pour le groupe non commercial.

Je suis très contente que Millie ait parlé du programme de transition politique. Encore un acronyme pour vous, l'accélérateur d'élaboration de politique. La deuxième partie a déjà commencé, mais je ne manquerai pas de vous envoyer la page Wiki, notre page interne qui présente toutes les informations. Siranush pourra l'envoyer d'ailleurs parce que bien que le programme ait commencé, vous pourrez suivre parce qu'ils vont publier les enregistrements, les informations dont il est question. Vous pourrez tout suivre, même si vous n'êtes pas impliqué directement. Et vous pourrez aussi revenir au premier sujet abordé et ensuite consommer tous les enregistrements. Vraiment, c'est un bon point de départ. Merci.

SIRANUSH VARDANYAN : Oui, allez-y.

ANKHZAYA TSEDEN : Merci de contribuer au secteur des noms génériques de premier niveau. Je vois qu'il y a un groupe de soutien non commercial. Il y a beaucoup d'unités constitutives, de communautés qui se forment. Par exemple, si je suis dans le secteur des entreprises, dans le privé et je veux enregistrer mon domaine générique de premier niveau, à ce moment-là, est-ce qu'il me faut votre soutien, votre approbation pour être sélectionné par un bureau d'enregistrement ou un opérateur de registre pour mon nom générique de premier niveau ? C'est le cas ou non ?

JULF HELSINGIUS : La question d'approbation, vous passez par le bureau d'enregistrement ou l'opérateur de registre ou vous en devenez un vous-même. Ce n'est pas nécessaire de passer par nous. Nous nous définissons les règles en général, mais ce sont les organisations ensuite qui les appliquent, pas nous en tant que communauté.

ANKHZAYA TSEDEN : Le groupe de soutien commercial ne concerne que l'intérêt public des politiques de noms de domaine. C'est bien cela ? D'accord, merci.

Juste quelque chose à expliquer à nos boursiers. Ils ne connaissent peut-être pas les noms géographiques ou les domaines de premier

niveau. Comme .cn, .de, c'est géographique, c'est des pays et ensuite premier niveau, .hotel, .coca-cola, voilà différents noms génériques de premier niveau.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci, tout à fait très juste.

JULF HELSINGIUS : Il existe une différence claire entre les noms géographiques et les noms de domaine de premier niveau. Les règles pour les noms géographiques sont déterminées par les pays en question et l'ICANN ne peut rien y faire pratiquement. Pour ce qui est des noms génériques de premier niveau qui sont globaux, c'est vraiment l'ICANN qui tranche. C'est la distinction. Les noms de domaine géographiques sont représentés ici, mais la relation est différente entre eux et l'ICANN.

SIRANUSH VARDANYAN : Si vous levez la main sur Zoom, je ne vais rater personne. Claudia, c'est bien vous ?

CLAUDIA LEOPARDI : Oui, vous m'entendez ? Merci. Je m'appelle Claudia, je suis du programme NextGen et je suis intéressée par la prochaine série des gTLD des noms de premier niveau. Voici ma question. Qui mérite le plus de participation d'après vous ? Et quelles sont les mesures incitatives ou les obstacles qui empêchent les communautés sous-représentées de participer ou de se présenter ? On a parlé tout à l'heure des critères.

Il y a quand même un manuel qui est très volumineux. Qu'est-ce qui pourrait encourager les communautés sous-représentées à candidater ?

BENJAMIN AKINMOYEJE : Pourquoi vous posez cette question ? En fait, elle est très pertinente. Vous savez, l'ICANN a la devise « Un Internet, un monde ». Si on veut vraiment que ce soit une réalité, il faut vraiment des noms de domaine de premier niveau multilingues.

Vous savez, la prochaine génération d'internautes viendra aussi des pays qu'on a à peine vus jusqu'à maintenant. On ne sait pas ce qu'ils nous apporteront, mais on veut que ce soit le plus accessible possible pour eux. En l'état, on ne les favorise pas. Imaginez juste les frais de candidature, il y a beaucoup de gens qui ne peuvent pas se le permettre et parfois, il y a même des gens qui ne pourraient qui n'y penseraient même pas tellement les frais sont importants, donc cela les élimine d'office. Ensuite, il y a des gens qui n'auraient pas forcément la capacité technique de maintenir ces domaines.

Mais si on reprend « un monde, un Internet », de quel monde on parle ? Ce qu'on dit en réalité, c'est que cette nouvelle série devrait être aussi flexible... pas tout à fait flexible, mais la plus facile d'accès pour que toutes les communautés non représentées ou faiblement représentées puissent y participer. Cela signifiera peut-être des changements dans d'autres parties du monde. Cela sera quelque chose qui aura un impact sur la croissance économique, l'autonomisation des régions, la liberté

d'expression et c'est pour cela que l'on fait ce que l'on fait. Merci beaucoup.

NAIMA AWAN :

Bonjour à tout le monde. Je m'appelle Naima Awan, je viens du Pakistan.

Hier, lors de la session de l'ALAC j'ai demandé quel est le point de vue de l'ICANN sur les coupures de l'Internet. La réponse que j'ai eue de l'ALAC, c'est que l'ICANN ne soutient pas les coupures volontaires d'Internet mais ne fait pas non plus grand-chose sur ce sujet. Aujourd'hui, j'ai vu la présentation de Monsieur Benjamin sur le prospectus. Il y a marqué que la NCUC fait du plaidoyer pour les droits humains. Je suis assez confuse parce que c'est assez contradictoire en réalité. J'aimerais savoir de votre point de vue comment la NCUC vraiment plaide pour les droits humains.

JULF HELSINGIUS :

Je vais essayer de commencer à répondre à cette question.

Ce sur quoi nous faisons un plaidoyer, il faut savoir que cela ne devient pas toujours la politique de l'ICANN parce qu'il y a des opinions qui diffèrent énormément au sein même de l'ICANN. Le GAC a souvent une influence très forte. Nous croyons fermement dans les droits humains. Nous sommes des défenseurs des droits humains et nous sommes contre toute forme de censure. Nous avons parfois certains membres qui demandent des sanctions dans la communauté internationale.

C'est un petit peu contradictoire mais même si nous le défendons, nous n'avons pas toujours du succès à transformer les politiques de l'ICANN.

BENJAMIN AKINMOYEJE : Cette conversation est une conversation continue. Avant, la réponse était « Nous n'en parlons pas du tout. » Mais quelque chose qui a changé, c'est que l'ICANN est devenue un point de ralliement en réalité ; les gens qui font partie de l'ICANN partagent les mêmes opinions. Et quand on regarde par exemple l'Afrique où l'ICANN a parfois des problèmes d'infrastructures, on se rend compte qu'on combat les coupures de l'Internet.

Parfois, c'était peut-être facile de couper l'Internet parce qu'il y avait un point simple d'accès à l'Internet et maintenant, l'avancement des infrastructures Internet veut dire que c'est plus difficile de couper l'Internet de manière volontaire. Mais il est vrai que les coupures d'Internet en Afrique ont toujours été un problème important.

Cette conversation est sortie à l'IGF, au forum de gouvernance de l'Internet, mais comme nous le savons, l'ICANN est vraiment un point de ralliement, mais parfois ce qu'elle peut faire est assez limité. Dans les réunions des membres, parfois on parle des sanctions possibles ou non et parfois, on a cette plateforme pour donner notre opinion, pour donner notre avis et pour dire qu'il faut vraiment parler de l'impact des sanctions sur l'Internet accessible à tous et à toutes. Mais nous ne savons pas vraiment où cette conversation va aller puisque nous savons que l'impact de l'ICANN sur ces questions est en réalité très limité. On fait vraiment de notre mieux, comme vous le savez d'ailleurs. Vous

savez tout ce qu'on fait. C'est vrai que cette question est une question assez épineuse. Merci.

JULF HELSINGIUS :

Juste pour continuer sur cette lancée, ce que l'ICANN fait, cette question est assez limitée parce que nous travaillons sur les noms de domaine et pas sur le réseau en lui-même. La coupure des réseaux n'est pas forcément de notre ressort. Ce que fait l'ICANN, c'est de voir les noms de domaine et tout ce qui pourrait être des copies, par exemple, pour aider à rendre les coupures plus difficiles.

SIRANUSH VARDANYAN :

Ici, nous avons des membres du staff de l'ICANN qui pourraient peut-être nous expliquer ce qu'ils font.

ADAM PEAKE :

Bonjour, je vous ai rencontrés hier déjà. Je suis Adam, je travaille avec l'équipe de l'ICANN. Ce que je ne vous ai pas dit peut-être, c'est la responsabilité de l'engagement de la société civile. Je travaille avec ces personnes formidables en face de vous, je travaille également avec l'At-Large et je serais très heureux de travailler avec vous si vous voulez comprendre un petit peu ce que l'ICANN fait.

Comme d'autres membres de l'équipe, j'ai travaillé avec le NCUC qui avait un autre nom parce que j'ai commencé à travailler avec l'ICANN en 1999. Cela vous donne un peu une idée de mon âge. Mais comme on l'a déjà dit, l'ICANN travaille vraiment sur ces systèmes d'identifiants.

Nous sommes très intéressés par ce sujet de la fracture numérique quand même. C'est un sujet qui est ressorti à l'IGF il y a quelques semaines à Kyoto. Nous avons amené cette représentation en forme de spectre sur cette fracture numérique.

L'ICANN défend un Internet qui soit continu et accessible à tous, toujours, et qui soit sûr pour s'assurer que lorsque vous essayez d'atteindre un site Internet, ce soit garanti pour vous. Même si l'ICANN parfois parle de l'expérience de l'utilisateur, c'est ce dont vous parlez tout de suite, les coupures d'électricité, la censure, que ce soit une coupure de tout le pays, que ce soit une coupure de certains sites Internet. C'est quelque chose que nous reconnaissons, soit qu'il y a un désir de garantir un Internet qui ne soit pas fragmenté et accessible à tous. Mais nous reconnaissons qu'il y a quand même d'autres parties de l'Internet et d'autres expériences d'utilisateurs qui sont assez différentes des systèmes de noms de domaine. Nous n'avons pas vraiment d'opinion telle quelle, mais nous reconnaissons que cela fait partie de cette de cet enjeu.

Une question sur la NCSG et ces unités constitutives. Vous allez rencontrer des gens qui travaillent dans le plaidoyer politique, des gens que vous verrez dans d'autres forums où ils défendent les droits humains, un Internet ouvert. Si vous voulez faire partie du plaidoyer politique, vous trouverez des personnes qui vous ressemblent au sein de la NCSG. C'est là où j'ai commencé et j'ai travaillé énormément dans le domaine politique pendant très longtemps. Ce sont mes collègues d'origine.

J'espère que cela vous aide. En tout cas, ce qu'on ne fait pas, c'est de dire que les coupures d'Internet ne sont pas importantes ; ce n'est pas vrai, ce n'est pas du tout ce qu'on dit, mais nous avons très peu d'impact sur ce sujet. Merci beaucoup pour cette question.

SIRANUSH VARDANYAN : C'est très similaire avec la question des visas. C'est quelque chose qui nous préoccupe, mais ce n'est pas quelque chose sur lequel nous avons un impact. Nous ne pouvons pas aller voir les ambassades de manière privée.

RAOUL PLOMMER : Un autre exemple, c'est le débat sur le WHOIS et je dois dire que je suis devenu assez cynique sur la manière dont l'ICANN fonctionne. Je ne pense pas que cela aurait pu fonctionner sans le RGPD. Il y a eu vraiment un impact de cette législation ces dernières années.

L'autre point, c'est sur la censure. L'ICANN, dans sa charte, nie la possibilité et la volonté de censure. Mais une manière de fonctionner pour cela serait de changer les contrats entre les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre. Mais c'est quelque chose que je ne voudrais pas voir arriver.

SIRANUSH VARDANYAN : Une autre question dans le public.

ADEBUNMI AKINBO : Je suis membre des boursiers de l'ICANN78.

Une question sur les infrastructures. Quel est le rôle de la NCSG en ce qui concerne les infrastructures en Afrique ? Et qu'est-ce que les membres peuvent faire pour soutenir cela ? Merci.

CALEB OGUNDELE : En ce qui me concerne, nous avons publié un article et je suis sûr que vous l'avez vu. L'ICANN a un bureau au Kenya. Je sais qu'il y a aussi des serveurs de copies qui ont été mis en place, des copies de serveurs racine aussi en Afrique, en tout cas, c'est ce dont je suis au courant. Je sais que l'ICANN fait beaucoup de travail en Afrique pour soutenir les infrastructures de l'Internet sur ce continent.

Autre chose, récemment, il y a eu le lancement de la coalition pour l'Afrique. Nous avons eu une démonstration des serveurs racine de l'Internet. Nous avons demandé aux opérateurs de registre et aux bureaux d'enregistrement de nous montrer le travail fait en Afrique. Je crois que June était une ancienne membre du programme des boursiers qui travaille avec nous maintenant, nous avons également Pierre et Yazid qui peuvent répondre à ces questions, qui peuvent vous aider. Ils sont ici à l'ICANN78, n'hésitez pas à les contacter, ils pourront vous donner plus d'informations sur ce que l'ICANN fait en ce qui concerne les structures en Afrique.

SIRANUSH VARDANYAN : Juste pour rajouter, il y aura également une réunion sur l'espace Afrique, donc n'hésitez pas à rejoindre cette réunion si cela vous intéresse.

JULF HELSINGIUS : Juste pour vous dire que l'ICANN n'est qu'une organisation dans toutes les organisations qui partagent cette responsabilité de garantir un Internet mondial qui fonctionne. L'IETF s'occupe plus des standards techniques et en réalité, nous ne travaillons pas vraiment sur l'infrastructure. Si vous voulez travailler sur l'infrastructure, contactez directement les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre. Par exemple, je suis coprésident d'un des groupes de travail sur les opérateurs de registre et il faut s'adresser directement à ces personnes qui travaillent de manière concrète sur ces sujets. Il y a également des opérateurs de forum qui sont impliqués directement sur l'infrastructure. Il y a différents acteurs qui travaillent sur la question de l'infrastructure et l'ICANN n'est pas le principal.

JOAO ROCHA GOMES : NextGen pour le Portugal.

Je suis très intéressé par cette nouvelle série de nouveaux gTLD. Qu'est-ce que vous conseillez sur la nouvelle manière d'allouer pour des questions commerciales ces nouveaux gTLD ?

JULF HELSINGIUS : Pour répondre, c'est très intéressant parce que c'est quelque chose qui nous a occupés hier lorsque nous célébrions l'anniversaire de la GNSO. Ce processus qui a créé la GNSO est en réalité un processus de transfert. Nous avons continué de redéfinir ce que nous faisons. Ce processus est peut-être le processus le plus défini. Bien sûr, il y a toujours des choses à améliorer, mais nous sommes vraiment fiers de ce processus.

JOAO ROCHA GOMES : Juste pour dire qu'il y a un groupe de politique des transfert qui travaille sur ces questions. Si vous voulez les rejoindre, cela peut toujours être utile.

BENJAMIN AKINMOYEJE : Je ne sais pas quel groupe travaille sur ce sujet. Mais lorsqu'il s'agit des ventes aux enchères, il y a eu un groupe qui travaillait sur ce sujet. Je pense que s'il y aura d'autres ventes aux enchères, il y aura dans le futur des opportunités pour rejoindre ce groupe de travail.

CALEB OGUNDELE : Je ne suis pas sûr, mais je crois que ce processus est aussi utilisé en Afrique pour soutenir la coalition pour l'Afrique. La conversation qui a lieu en ce moment porte sur la manière dont nous pouvons soutenir ce qui se passe en Afrique.

BARKHA MANRAL : Je suis membre du programme des boursiers depuis l'Inde.

SIRANUSH VARDANYAN : On ne te comprend pas. Est-ce que tu peux parler plus lentement s'il te plaît pour le bien des interprètes et pour que tout le monde puisse t'entendre ?

BARKHA MANRAL : Est-ce que vous avez dit que la modération du contenu ne fait pas partie du champ d'application de l'ICANN ? Où est-ce que vous nous conseilleriez de nous adresser pour travailler là-dessus ou est-ce qu'il y a vraiment un espace à remplir ici ?

JULF HELSINGIUS : Ceux qui s'occupent de ce filtre de contenu, c'est en réalité les gouvernements et ce n'est pas forcément l'ICANN.

BENJAMIN AKINMOYEJE : Je ne sais pas vraiment comment répondre à cela. Ken, est-ce que je peux te demander de prendre la parole sur le transfert des politiques ? Nous savons que l'ICANN ne travaille pas sur la modération de contenu. C'est ce dont Raoul vient de nous parler, cette manière de modérer du contenu pour les intérêts du public ou pour les engagements des opérateurs de registre. Parce qu'à cette époque, nous avons vu des volontés de faire cela et c'est quelque chose que nous ne souhaitons pas. L'idée, c'est vraiment d'avoir une liberté d'expression. La modération de contenu ne fait pas partie de notre champ d'application. Nous ne savons pas vraiment que faire sur ce sujet. Il y a peut-être des

communautés qui sont plus intéressées mais pour le moment, ce n'est pas de notre ressort.

ADAM PEAKE :

Je conseille de parler à Bruna Santos qui travaille à la GNSO et qui pourra sans doute répondre à cette question. Il y a d'autres membres de l'organisation qui plaident pour des communications plus ouvertes. Bruna, dans cet espace, sera la personne qui pourra répondre à cette question. Elle est au conseil de la GNSO, donc elle représente nos intérêts.

Mais une question qui est très intéressante de la NCSG, c'est que le travail au sein du plaidoyer politique est très fort et il y a énormément de personnes qui sont impliquées dans d'autres sujets. C'est un groupe qui est très intéressant pour le plaidoyer politique. Voilà en tout cas mon conseil. Essayez d'aller la voir plus tard.

VANDA SCARTEZINI :

Allez-y.

THOBIAS MOURA :

Je suis NextGen du Brésil.

Vous avez parlé du WHOIS au début de la séance. Quel est votre rapport avec les lois nationales de protection des données ? Est-ce que vous avez une démarche générale ou une ligne de conduite de la NCSG ?

JULF HELSINGIUS : L'approche générale, c'est assez compliqué. Notre approche est multi-facettes. On a des gens qui s'occupent des protections des données dans leur pays, qui mènent le dialogue dans chacun des pays, mais il n'y a pas vraiment de dialogue au niveau mondial. Tout se fait localement. La seule exception, évidemment, c'est l'Union européenne qui s'est dotée d'une approche unifiée. Maintenant, c'est plus facile de parler à une seule personne au nom de tous. Pour le moment, ce sont des relations très spontanées ad hoc.

SIRANUSH VARDANYAN : Nous arrivons à la fin de la séance. Est-ce que vous pouvez faire un appel à l'action pour les boursiers et pour les NextGen ?

CALEB OGUNDELE : Corrigez-moi s'il le faut, Andrea, mais je pense que nous avons une séance pour les membres de NPOC et pour l'adhésion à NPOC. Merci, c'est dans mon calendrier. Ce sera mardi. Consultez le calendrier ICANN et vous saurez exactement où ce sera. On passe toujours un bon moment lors de ces réunions. C'est là qu'on rencontre les personnes principales, on parle des enjeux les plus importants. D'ailleurs, on dit souvent en blague que certains estiment que l'ICANN est une grande jungle et c'est là que vous voyez vraiment les gros lions, les gros tigres de la jungle dans la pièce qui sont là pour s'entretenir sur les politiques et les questions qui s'y rattachent. On voit les membres de la NPOC, de la NCUC. Ils seront tous là. Vous pourrez d'ailleurs vous entretenir avec eux.

Pour finir, en tant qu'ancien boursier – et vous savez, on garde ce rôle de boursiers toute la vie –, prenez les personnes par la main. Quand votre unité constitutive les intéresse, ne les laissez pas partir. Les questions les plus bêtes viennent toujours des boursiers. Et vous savez quoi ? Si vous me posez des questions bêtes, c'est de mon devoir de vous répondre. En tant qu'ancien boursier, je dois vous bien répondre, vous éclairer, vous orienter. Et le moment est très bien choisi maintenant pour poser des questions qui pourraient paraître stupides, mais elles sont toutes utiles. N'hésitez pas, posez-les maintenant parce qu'ensuite, quand vous enlèverez ce mot boursier et vous n'aurez plus le titre de boursier, les gens auront une autre perspective de vous. Donc, posez ces questions qui semblent légères maintenant. Si vous ne trouvez pas votre réponse, de toute façon la personne saura vous diriger.

JULF HELSINGIUS :

Oui, Caleb a tout à fait raison. Venez à la réunion des membres, vous verrez les débats en plein vol. Je vous mets en garde, ne soyez pas intimidés. On est à l'ICANN ici. Dans notre communauté, certains sont très campés sur leurs positions. Ils peuvent peut-être avoir l'air un peu [perpétueux], certains vous paraîtront sensés, vous serez d'accord avec certains et pas d'accord avec d'autres. Vous trouverez peut-être que l'ambiance est envenimée parfois, que les gens ne sont pas d'accord. Mais sachez que dès que la réunion est finie, ils vont ensemble prendre une bière. Donc, ne vous inquiétez pas, c'est comme cela que cela marche à l'ICANN.

On valorise beaucoup les opinions de tous. On s'écoute les uns les autres, parfois dans le désaccord, mais on cherche toujours le compromis, le terrain d'entente. Ne soyez pas effarouchés, il y a beaucoup d'opinions bien formées et très solides qui s'entrechoquent, mais c'est normal.

BENJAMIN AKINMOYEJE : Je tiens à dire à tout le monde, à tous ceux qui ont participé : il n'y a pas d'obstacle. Commencez par vous joindre à la liste d'e-mails. C'est très simple, il suffit de cliquer et vous y êtes. C'est la meilleure première action à faire. Cela peut prendre un moment pour être accepté comme membre parce que notre protocole est rigoureux. Vous savez, moi j'ai pu le faire, vous pouvez le faire aussi. Tout ce qu'il faut, c'est votre passion. C'est ce qui va vous faire avancer. Il n'est pas nécessaire de tout savoir dès le début. Je vous ai donné le prospectus. Vous avez tout ce qu'il faut pour vous engager. On a cruellement besoin de vous. Nous voulons du sang neuf, des voix nouvelles.

Vraiment, le moment est parfait, les conditions sont réunies. Si vous ne participez pas, vous n'aurez qu'à vous blâmer vous-même parce que c'est entre vos mains. D'ailleurs, le déjeuner est offert mercredi. Franchement, tout est là, toutes les conditions sont réunies. Engagez-vous et joignez-vous à nous.

JULF HELSINGIUS : Si vous vous ajoutez à notre liste de mails, s'il vous plaît, félicitez-moi un peu la vie : ne choisissez pas votre adresse 12345X@hotmail.com,

c'est trop compliqué. Mettez votre nom normal parce que c'est beaucoup plus facile pour nous.

JUAN MANUEL ROJAS : Merci à tous. N'oubliez pas, vous avez été sélectionnés pour être ici. Faites entendre votre voix, vous avez une nouvelle perspective, de nouvelles opinions que nous ne connaissons pas. Vous voyez les choses d'un autre angle, donc faites-vous entendre. Merci beaucoup. Nous sommes là pour vos questions dans les couloirs, pendant les pauses-café ; saisissez toutes les occasions de nous parler. Merci beaucoup.

SIRANUSH VARDANYAN : Il nous reste deux minutes. Si vous avez encore une question rapidement, allez-y.

MARIANNA KANIELS : Bonjour. J'ai développé le système de régulation des noms de domaine en Ukraine. Quand on met en place ces législations sur les domaines, il est possible de poser des questions à l'ICANN. Par exemple, la protection des données dans les territoires occupés de l'Ukraine, qu'en est-il ?

BENJAMIN AKINMOYEJE : Je pense que c'est une question qu'on va aborder lors de notre réunion des membres. C'est délicat en ce moment. Tout le monde a le droit de parler de son expérience, ça c'est vrai. Mais aussi, n'oubliez pas, « un Internet, un monde », peu importe les parties lésées, etc. Tout ce que

nous voulons faire, c'est comprendre la question. Oksana d'ailleurs fera un exposé là-dessus lors de notre réunion des membres et cela va vraiment faire la lumière sur cette question.

Je vous invite d'ailleurs à venir avec tous ceux qui sont intéressés par cette question et pour participer au colloque. C'est là que nous en sommes en ce moment. C'est une question d'actualité que nous ne comprenons pas dans son intégralité.

SIRANUSH VARDANYAN : Abdirashid nous demande : « Comment est-ce que la NCSG veille à ce que les membres soient des représentants de la diversité des entités non commerciales ? »

BENJAMIN AKINMOYEJE : À la NCSG, nous ouvrons la porte à tous. Que vous soyez de la région Asie-Pacifique, peu importe, tout le monde est sur un pied d'égalité au sein de la NCSG. Ce qui importe pour nous, c'est ce que vous pouvez faire, quelles politiques vous pouvez soutenir. D'ailleurs, nous avons des appels de rédaction de politique, des ateliers de rédactions de politique à l'époque avec le personnel de soutien de l'ICANN et nous espérons que nous pourrions raviver ce programme dans les prochaines années. C'est là justement que vous, les nouveaux, pouvez participer, vous pouvez apprendre et vraiment avoir une influence sur l'élaboration des politiques. C'est ce qui est le plus important.

JULF HELSINGIUS : Ici à la tribune, on a une très bonne représentation de la diversité géographique de notre organisation. Ce qu'on ne voit pas ici, ce sont des femmes ; il n'y a que très peu de femmes. C'est une exception. Vous avez les deux présidentes avant étaient des femmes.

[VANDA SCARTEZINI] : Les femmes ne sont pas ici à nos côtés parce qu'elles sont en conseil là-bas, elles font en fait le travail de fond.

SIRANUSH VARDANYAN : Oui, tout à fait.

Merci, merci à vous trois. Merci d'être venus pour bien planter le décor et expliquer comment s'articulent les organes les plus importants de notre modèle multipartite de l'ICANN. Merci beaucoup à tous les participants et la séance est levée. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]